



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Marion CINALLI
Directrice de la délégation départementale des Yvelines
Mail : marion.cinalli@ars.sante.fr

Versailles, le 22 janvier 2021

Point de situation sanitaire Département des Yvelines

1/ Données épidémiologiques et indicateurs :

IDF : 4782 Patients hospitalisés (+71 vs 15/01/21)
581 Patients en réa (+18 vs 15/01/21)
12 935 Décès en ES (+ 282 vs 15/01/21)

78 : 587 Patients hospitalisés (-45 vs 15/01/21)
45 Patients en réa (-3 vs 15/01/21)
1176 Décès en ES (+35 vs 15/01/21)
741 Décès en EHPAD (+17 vs 15/01/21)

Données IDF:

- **394 934 PCR et Tests anti-géniques** ont été réalisés en IdF.
- **L'incidence régionale** s'établit à **197,7 / 100.000** (vs 185,1 / 100 000 vs 15/01/21), **en hausse** par rapport à la période précédente.
- Le **taux de positivité régional** progresse à **6,4 %** (vs 6,2 % le 15/01/21).

Le nombre de nouveaux patients entrant en hospitalisation conventionnelle et en réanimation avait amorcé est maintenant en hausse depuis deux semaines : les entrées COVID (hospitalisation + soins critiques) se situent désormais à **1 683 entrées sur 7 jours**.

Le **taux d'occupation des lits de soins critiques par les patients COVID** diminue avec un taux de **51,8 %**.

Focus Yvelines :

Le département affiche des **taux d'incidence – 158 / 100 000** (vs 154 le 15/01/21) et de **positivité à 6,1 %** (vs 5,8 % le 15/01/21).

L'incidence des plus de 65 ans est de 127 / 100.000 habitants (vs 147 le 15/01/21).

Le **taux d'occupation des lits de soins critiques par les patients COVID** suit la tendance régionale avec une baisse ; il est aujourd'hui de **52,9 %** (contre 56,4% le 15/01/21).

39 405 tests PCR et tests anti-géniques ont été réalisés dans le département durant la dernière semaine.

2/ Situation sanitaire

Au niveau régional les entrées en réanimation repartent à la hausse et le taux d'incidence progresse

également. Pour autant, cela reste une progression lente et constante alors même que la situation est plus préoccupante dans certaines autres régions de France.

La circulation des variants en Ile-de-France est non négligeable. Aujourd'hui en Ile-de-France on dénombre 44 cas de variant anglais et 1 cas du variant sud-africain. Les actions menées par l'ARS IDF pour maîtriser les chaînes de contamination sont très importantes, car comme au début de la gestion de l'épidémie, il y a 11 mois, lors de l'apparition des premiers cas, ce sont des équipes de médecins épidémiologistes qui se déplacent auprès des patients 0 et des cas contacts pour aller procéder à un tracing précis rigoureux, et à un dépistage systématique et par PCR de tous les cas contacts.

On le sait ces variants sont extrêmement contagieux ; une exposition très brève peut être suffisante pour une contamination. De même la distance d'un mètre n'est plus valable. Le Haut Conseil en Santé Publique s'est positionné pour recommander dorénavant une distance de 2 mètres entre deux personnes, sans port du masque.

Evidemment cette recommandation aura des conséquences sur la définition de la notion de cas contact.

S'agissant du port du masque grand public, le Haut Conseil en Santé Publique ne recommande pas de faire évoluer la doctrine sur les masques grand public. Toutefois, il conseille le port des masques de niveau 1 avec capacité de filtration efficace (masques tissus norme AFNOR, masques chirurgicaux, etc)

Il semble également que les variants sud-africain et brésilien soient résistants au vaccin.

3/ Stratégie TAP

La stratégie « TAP » (Tester Alerter Protéger) se déploie depuis le début du mois de janvier sur l'ensemble du territoire. Elle vient renforcer le tracing et l'isolement des personnes malades.

Ainsi plusieurs actions ont donc été mises en place :

- Réarmement des CTAI (cellule territoriale d'appui à l'isolement) dans un modèle plus intégré, à l'image de ce qu'avait monté le département des Yvelines dès le départ. Ces cellules ont donc vocation à venir appuyer en termes logistique et médico-social les personnes qui auraient des difficultés à s'isoler toutes seules.

Pour ce qui concerne les Yvelines, notre CTAI était déjà monté selon ce modèle. Il nous a donc simplement fallu redimensionner les effectifs de notre cellule, armée par l'APTA 78. Le Conseil départemental des Yvelines, la Croix Rouge, la Protection civile, les équipes de la Préfecture et de l'ARS sont donc mobilisées pour ce faire.

- Reconfiguration du tracing et de l'appui à l'isolement au niveau de l'Assurance maladie : L'Assurance maladie se charge toujours de réaliser le tracing des patients 0 et de leurs cas contacts. Dès le résultat positif de la personne, l'Assurance maladie prend donc contact avec elle, lui propose un rendez-vous à domicile par une infirmière qui vient alors le lendemain chez elle, afin de faire le point sur sa situation tant médicale que médico-social. Si un besoin d'appui à l'isolement se fait jour, alors elle renverra la personne vers la CTAI pour que des actions très concrètes puissent être mises en œuvre.

Ensuite l'Assurance maladie rappelle la personne à J+1 et J+4.

- Création des médiateurs « LAC » (Lutte anti-covid) : ils viennent renforcer les moyens dédiés à la stratégie « Tester-Alerter-Protéger ». Cette fonction de médiateur LAC a été créée par arrêté du ministre de la santé du 24 décembre. Il s'agit d'agents polyvalents, en mesure d'opérer sur l'ensemble des postes d'une opération de dépistage : accueil administratif, prélèvement naso-pharyngé, analyse des tests antigéniques, délivrance de messages de prévention, orientation vers une structure d'appui à l'isolement, contact-tracing. Ils disposent d'une formation *ad hoc*, intégrant ces différentes compétences. Ils peuvent être employés par tout acteur souhaitant organiser un dépistage par test antigénique, dès lors qu'ils ont validé la formation dédiée, et qu'ils sont encadrés sur place par un professionnel de santé, dans le respect de la réglementation en vigueur.

L'ARS Ile-de-France et le Conseil régional d'Ile-de-France agissent en partenariat, en lien avec l'Assurance maladie, pour un déploiement rapide de ces équipes qui viendront renforcer les moyens

de dépistage et de rupture des chaînes de transmission de la Covid-19 au plus près des lieux de vie, de travail et d'études des franciliens.

Quels objectifs ?

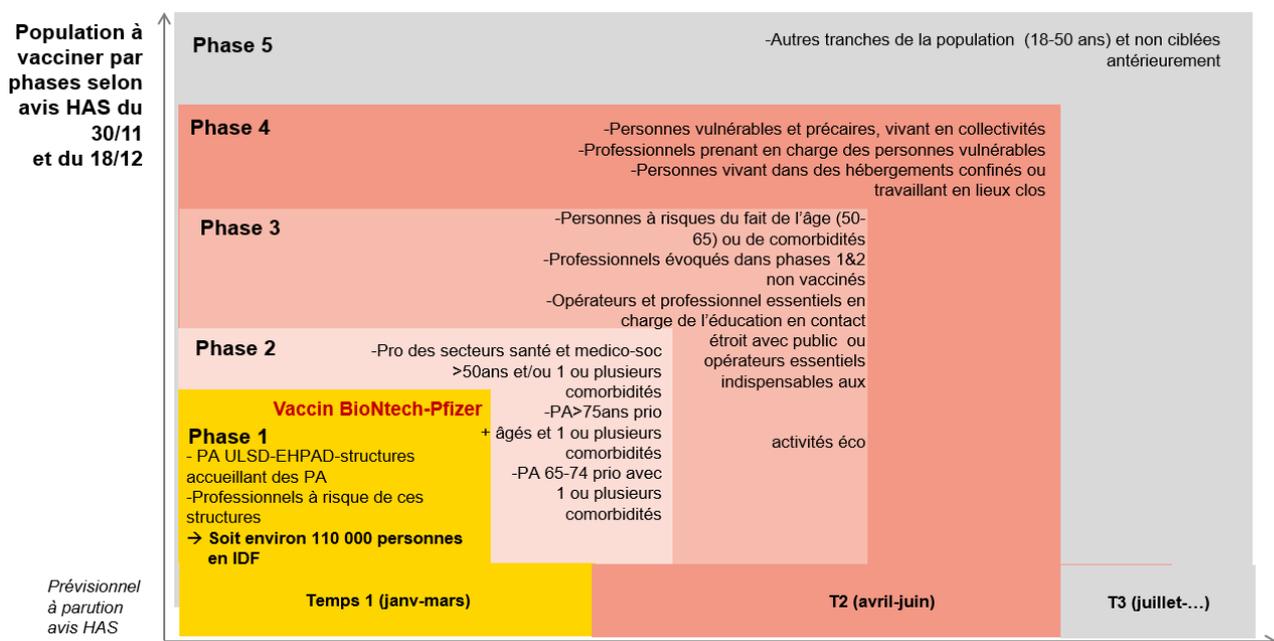
- Augmenter significativement les capacités de dépistage dans la région, avec la constitution d'équipes mobiles d'intervention rapide et la constitution d'unités de dépistage de proximité sur les campus universitaires, dans les grandes entreprises, dans les établissements scolaires, dans les lieux publics.
- Accélérer la rupture des chaînes de transmission en synchronisant le test et les mesures de protection avec une médiation humaine : « je suis positif, je sais immédiatement quelle est la conduite à tenir pour moi et pour mes proches, je sais immédiatement de quel appui je peux disposer pour respecter l'isolement »
- Repositionner les professionnels de santé et les secouristes sur des tâches à plus forte technicité, afin d'assurer la performance de notre système de santé pour la prise en charge de la Covid et des autres pathologies, et afin d'assurer la présence de ressources humaines suffisantes pour relever le défi de la vaccination.

Ces médiateurs peuvent être recrutés directement par les entreprises, les administrations, les collectivités territoriales. Un mail de présentation a été adressé à nombre de nos partenaires, dont les communes.

4/ Stratégie nationale vaccinale (mise à jours avec les derniers éléments communiqués)

Des cibles vaccinales définies par la HAS

La Haute Autorité de Santé (HAS) a rendu un **premier avis le 30 novembre sur les cibles vaccinales** en recommandant un ciblage des populations suivantes en priorité, dans une hypothèse de disponibilité progressive du vaccin – avec prise en compte de l'accélération proposée par le Gouvernement :



La stratégie nationale de déploiement à date

Nous déployons actuellement **la phase 1** : vaccination des EHPAD et USLD.

Les vaccinations ont démarré le 18 janvier, et se termineront fin janvier début février pour les 91 EHPAD et les 8 USLD de notre département.

En parallèle, le Gouvernement a décidé donc d'accélérer le déploiement de **la phase 2** qui concerne :

- les professionnels de santé (au sens large = intervenant dans le champ de la santé) de plus de 50 ans
- les personnes de plus de 75 ans vivant à domicile

-les personnes de moins de 75 ans avec comorbidités graves.

Cette accélération a impliqué la mise en œuvre de **3 actions** :

- La vaccination des professionnels de santé des établissements de santé publics et privés, lancée la semaine dernière
- La vaccination des professionnels de santé de ville par la création de centres de vaccination dédiés, sur chaque département.

Pour les Yvelines, ont ouvert la semaine dernière 4 centres ad hoc :

- Un centre sur le CH Versailles ;
 - 3 autres centres sur le département : Poissy (CDA pour le CHIPS), CH Mantes, CH Rambouillet.
- La vaccination de la population générale de plus de 75 ans / et moins de 75 ans avec facteurs de risques grave à compter du 18 janvier :

A ce sujet, au regard du nombre de doses allouées pour le département pour la semaine du 18 janvier, et après étude des nombreux projets très intéressants proposés par les collectivités locales, Monsieur le Préfet a arrêté une liste de 6 centres dédiés, dans une logique de maillage territorial pour la population.

Vendredi soir dernier, le laboratoire Pfizer a indiqué qu'il ne pourrait livrer les 500.000 doses initialement prévues pour cette semaine, mais que seules 250.000 doses seraient disponibles.

Afin de pouvoir conserver les rendez-vous qui avaient été pris par les centres de vaccination pour la semaine écoulée, le Gouvernement a donc demandé que nous puissions réaliser par flacon, non plus 5 doses, mais 6 doses. Cette consigne nationale a donc été passée à tous les centres de vaccination, aux établissements de santé et EHPAD pratiquant la vaccination.

Au vu des prévisions annoncées pour les semaines à venir, Monsieur le Préfet a préféré retarder l'ouverture des centres supplémentaires. Ceci étant, le Gouvernement a clairement annoncé cette hier soir en réunion de crise interministérielle.

Les livraisons Pfizer ne vont pas revenir à la normale d'ici 4 semaines.

En outre, la semaine prochaine, nous démarrons les 2^{ndes} injections des premiers vaccinés. Aujourd'hui, l'enjeu est de pouvoir nous assurer du maintien de nos allocations de doses pour à la fois continuer à assurer la primo- vaccination et réaliser les 2^{ndes} injections des premiers vaccinés. Le DG ARS IDF réclame pour ce faire un flux dédié pour les 2^{ndes} injections, afin de ne pas venir obérer nos capacités.

S'agissant de l'arrivée des autres vaccins :

- L'arrivée du MODERNA se ferait de façon plus conséquente à partir de la mi-février. L'option serait peut-être alors d'envisager de réaliser les primo-vaccinations avec ce vaccin, et de conserver les doses Pfizer pour les 2^{ndes} injections.
- AstraZeneca : devrait être autorisé fin janvier et une arrivée des doses devraient suivre dans les 10 jours suivants.

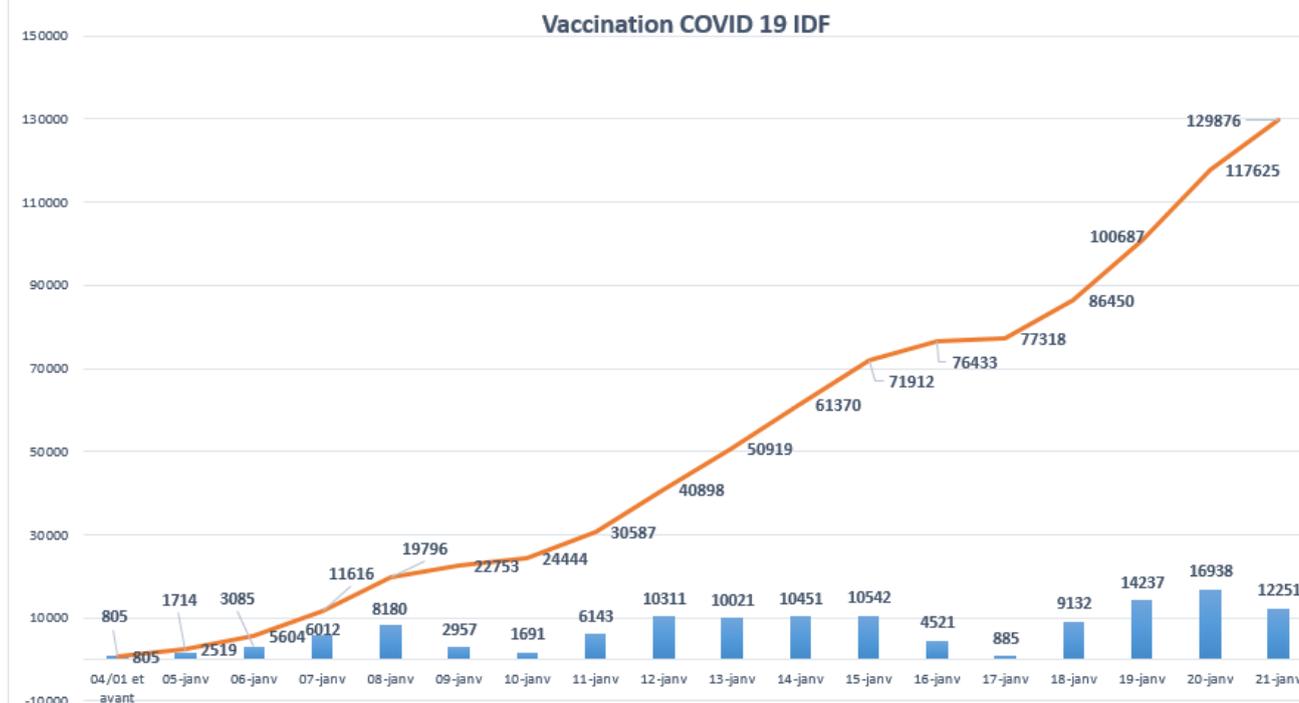
Toutefois, deux questions sont encore en suspens :

- Est-il suffisamment efficace sur les personnes âgées ?
- Est-ce qu'on rebascule sur le circuit classique de vaccination (médecins traitants et pharmaciens) ?

Nous attendons donc une confirmation de la stratégie du Ministère de la Santé pour ces 2 vaccins.

Remontées au 21/01 :

Date	Total	Patient/Résident	Pro. ES	Pro.Ville	PA>7 5	Pers. Vulnérables à risque
18/01/2021	1569	604	291	29	557	88
TOTAL	12 203	2587	4898	2582	1788	348



Centres ouverts au 18 janvier 2021 sur les Yvelines :

Porteur du Centre de vaccination	Public	ES congélo porteur de rattachement	Localisation	Amplitude horaire jours-heures <i>maj au 14012021 Evolutif</i>
CH DE VERSAILLES SITE ANDRE MIGNOT	Professionnels de santé	Versailles	177 avenue de Versailles, 78 150 Le Chesnay-Rocquencourt	13h30-16h30
Centre Hospitalier de RAMBOUILLET	Professionnels de santé	Versailles	5-7 rue Pierre et Marie Curie, 78514 Rambouillet Cedex	13h30-17h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi
Centre de Poissy (pour le CHIPSG)	Mixte : Professionnels de santé et Population générale > 75 ans	Versailles	Centre de Diffusion Artistique, 53 avenue Blanche de Castille, 78 300 Poissy	14h30 - 17h00 (dernier RDV à 16H30) du lundi au vendredi
Centre de Mantes (pour le CH Hospitalier F. Quesnay de MANTES LA JOLIE)	Mixte : Professionnels de santé et Population générale > 75 ans	Versailles	Salle Agora 254 bd du Maréchal Juin 78200 MANTES LA JOLIE	11h30 - 14h30 (dernier RDV à 14h15) du lundi au vendredi, sauf le mercredi de 14h à 17h

Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires (rattaché au CH de RAMBOUILLET)	Population générale > 75 ans	Versailles	Salle Raymond PATENÔTRE 64 rue Gambetta 78120 RAMBOUILLET	du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 exceptionnellement fermé le lundi 18/01 matin
Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucle de la Seine	Population générale > 75 ans	Versailles	Espace Piere DELANOE 2 place Victor Hugo 78112 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h
Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc	Population générale > 75 ans	Versailles	Salle Tassencourt Gymnase Richard Mique 7bis Rue Pierre Lescot, 78000 Versailles	du lundi au vendredi de 9h à 18h (samedi possible également)
Communauté de communes du Pays Houdanais	Population générale > 75 ans	Versailles	Salle la Grange 31 rue d'Epéron 78550 Houdan	du lundi au vendredi de 8h-12h et 14h à 18h samedi de 8h-12h exceptionnellement fermé le lundi 18/01 matin
Communauté de communes Haute Vallée de Chevreuse	Population générale > 75 ans	Versailles	Espace Jean RACINE 11 Rue Ditte 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse	du lundi au vendredi de 9h à 17h (en continu)
Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines	Population générale > 75 ans	Versailles	Vélodrome de SQY 1 Rue Laurent Fignon 78180 Montigny-le-Bretonneux	du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h exceptionnellement fermé le lundi 18/01 et mardi 19/01 matin
Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise	Population générale > 75 ans	Versailles	MSP des Mureaux 44 rue Aristide BRIAND 78130 Les MUREAUX	

Pour prendre rdv dans ces centres, la population est invitée à aller consulter le site : <https://www.sante.fr/centres-vaccination-covid.html>

Ou à prendre contact avec le numéro national : **0800 009 110**